



RETOUR D'EXPERIENCE CONCERTATION



WILAYA DE LAGHOUAT

“ Je suis pour une perception plus libre de l'école ”



Directeur d'établissement géré par l'ASSIL

PRÉSENTATION DU PROJET ET ENJEUX DE LA CONCERTATION

Les enfants sont des citoyen-nes à part entière disposant de droits. L'association ASSIL a pu constater que ces droits sont souvent ignorés par les enfants et leurs familles dans la région de Laghouat. Dans ce contexte, l'Association « Assil » a mis en œuvre le projet « *Promotion des droits des enfants en milieu scolaire et familial* » en 2018. L'objectif premier de ce projet était de **contribuer à instiguer une prise de conscience vis-à-vis de l'existence, la pratique et le respect des droits de l'enfant** au niveau scolaire et dans les ménages de la wilaya de Laghouat.

Le projet a consisté d'une part en une **série de formations** dans l'animation et le domaine des droits de l'enfant, pour les animateurs/trices de l'association, ainsi que des séminaires et des rencontres multi-acteurs ayant pour but de **renforcer les capacités techniques d'animation** au niveau local, et l'ancrage territorial de l'association. D'autre part, des temps d'animation dans plusieurs écoles de la wilaya ont été organisés au profit des enfants et de leurs familles. Ainsi les activités du projet ont permis de :

- Instaurer la concertation en interne à l'association
- Renforcer les capacités des membres de l'association
- Attirer de nouveaux adhérents
- Sensibiliser plus de 4000 enfants et leur famille
- Créer des liens avec d'autres associations
- Diagnostiquer l'état psychologique des enfants par le dessin
- Organiser des temps d'animations et des performances artistiques au profit des enfants
- Initier les enfants au théâtre

CARTE D'IDENTITÉ DE L'ASSOCIATION

DATE DE CRÉATION : 2016
LOCALISATION : Wilaya de Laghouat
SECTEUR : Jeunesse, enfance

Créée officiellement en 2016 par plusieurs ancien-nes membres des Scouts Musulmans Algériens, devenu-es pour la majorité, des cadres, professeurs universitaires ou élu-es locaux, l'association Assil a comme objectif général de travailler sur la jeunesse et l'enfance. Elle mène également des projets dans le milieu carcéral (prison et maison d'arrêt pour mineurs).

ACTEURS MOBILISÉS

- ➔ DIRECTION DE L'ÉDUCATION
- ➔ DIRECTION DE LA CULTURE
- ➔ DIRECTION DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS (DJS)
- ➔ SCOUTS MUSULMANS ALGÉRIENS
- ➔ ARTISTES ET ANIMATEURS
- ➔ DIRECTIONS DE L'ACTION SOCIALE ET DE LA SOLIDARITÉ
- ➔ ELUS LOCAUX
- ➔ RADIO LOCALE
- ➔ ASSOCIATIONS LOCALES

LE DÉROULEMENT DE L'EXPIÉRIENCE DE CONCERTATION PAR ÉTAPE

1. Réunion en interne

2. Autorisation de la direction de l'éducation

3. Rencontre des différents acteurs

4. Contact du directeur de l'établissement

5. Concertation multi-acteur

DIFFICULTÉS DE LA CONCERTATION

- Manque de documents officiels (conventions paraphées) avec les directions
- Moyens limités chez les partenaires
- Refus des autorités à signer les PV des réunions
- Concertation informelle
- Manque de temps pour répondre à toutes les sollicitations des écoles pour des temps d'animation
- Développer de nouvelles méthodes pédagogiques pour sensibiliser

RÉSULTATS DE LA CONCERTATION

- Positionnement et ancrage de l'association sur le territoire augmentés
- Plusieurs conventions signées avec les directions locales.
- Réflexion sur des projets à long terme avec les nouveaux partenaires
- Plus forte pertinence des activités de l'association

CONDITIONS DE RÉUSSITE

- Formation des membres
- Être en capacité de prendre la parole en public
- Disponibilité
- Communication adaptée selon l'interlocuteur (adaptabilité)
- Évaluation continue et communication régulière sur les activités auprès des parties prenantes

1. Le projet commence par une **réunion interne** pour établir un **plan d'action** et un **calendrier prévisionnel** des activités.

2. L'association a exposé la démarche du projet aux autorités compétentes de la direction de l'éducation afin d'obtenir les **autorisations** nécessaires au bon déroulement des activités dans les établissements scolaires.

3. L'équipe projet a joué un rôle d'animation important dans le territoire. Cela a commencé par le contact de toutes les parties prenantes cibles (APC, Radio, Direction de la culture, Scoutes, DJS, DASS) afin de leur expliquer la démarche, pour ensuite les impliquer dans la construction des activités. Des temps de **rencontres individuelles** avec chacune des parties prenantes ont été assurés par l'équipe projet. Ces derniers ont coordonné la communication entre les différentes parties prenantes impliquées, pour veiller à la réussite du projet.

4. Avant chaque activité dans un nouvel établissement, l'équipe de projet va à **la rencontre du responsable** pour préparer l'activité (facilitation via la direction de l'éducation).

5. La **concertation** entre l'équipe projet, le directeur d'établissement et les animateurs a permis un gain d'efficacité et d'efficience. Par exemple, l'équipe projet a changé d'approche durant le déroulement des activités en milieu scolaire et a commencé à multiplier des activités en petit groupe pour mieux gérer les enfants.